

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-6860 / 101025
Préci-Coat SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
atelier de traitement de surface par déposition sous vide
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
04.09.2005–05.09.2008 (Renouvellement)
- 05-6867 / 100916
Sochinaz, société chimique de Vionnaz SA, 1895 Vionnaz
ligne de production «Installation n° 1»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
16.10.2005–17.10.2008 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 05-6868 / 101134
PX Précimet SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
Production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
01.01.2006–31.12.2006 (Renouvellement)
- 05-6871 / 102146
Orofrais SA, 1800 Vevey
magasinage et livraison d'oeufs
besoins spéciaux de consommation
9 H
25.12.2005–26.12.2008 (Renouvellement)
- 05-6873 / 101980
Jean Bärtschi SA, 2746 Crémines
Atelier de décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)
- 05-6874 / 101641
A. Berger et Co, 2800 Delémont
Décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)

- 05-6875 / 101598
Manufacture de boîtes de montres MRP SA, 2942 Alle
Etampage, usinage CNC, polissage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
35 H
01.01.2006–31.12.2008 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-6863 / 109419
Scholl-Metal SA, 1219 Le Lignon
Interventions en construction métallique sur les autoroutes RN1 et de contournement de Genève
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
3 H
07.11.2005–08.11.2008 (Renouvellement)
- 05-6877 / 100435
Presses Centrales Lausanne SA, 1002 Lausanne
montage et impression «l'Agefi»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
21 H
04.09.2005–31.12.2005 (Renouvellement)

Permis de travail pour les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 05-6869 / 102141
Coop, Bâle Région Suisse Romande, 1762 Givisiez
Surgelés
besoins spéciaux de consommation
24 H
09.12.2005–10.12.2006 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-6686 / 100765
Hort Coating Center SA, 3960 Sierre
atelier de préparation des surfaces, sablage et plasma
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
17 H, 16 F
06.11.2005–05.11.2008 (Renouvellement)
- 05-6710 / 100974
Vallait SA, 3960 Sierre
traitement et conditionnement de boissons (lait, thé, jus de fruit)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
27 H
11.09.2005–10.09.2008 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 05-6690 / 100110
Marmy Viandes en gros SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Débitage des carcasses en quartiers
besoins spéciaux de consommation
3 H
01.01.2006–31.12.2006 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-6664 / 101976
Studer SA, 2555 Brügg BE
laminage, tréfilage, traitement thermique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
09.10.2005–31.03.2006 (Renouvellement)

Permis de travail pour les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 05-6680 / 110410
Intertek Caleb Brett Inspections SA, 1005 Lausanne
Opération
besoins spéciaux de consommation
2 H, 2 F
01.08.2005–31.07.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

– 05-6665 / 101976

Studer SA, 2555 Brügg BE

ateliers: laminage, tréfilage, traitement thermique

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
16 H

01.01.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

6 septembre 2005

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Domandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	35
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	06.09.2005
Date	
Data	
Seite	5001-5004
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 888

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.